

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE137

présenté par

M. Saddier, M. Tardy et Mme Duby-Muller

ARTICLE 13

A l'alinéa 38, substituer aux mots :

« de ses stratégies »,

les mots :

« des stratégies prévues à ce même article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle avec la définition des stratégies prévue au 8° de l'article L. 143-2.